



Dépêche du Vendredi 6 novembre 2025

Sommaire

1. Arrivée de Sylvie Da Costa au sein de RenaSup; en tant que Déléguée Générale Adjointe.
2. Proposition d'un temps de présentation visio des nouveautés Parcoursup pour la session 2025/26 Mercredi 19 novembre 2025 à 17h00.
3. Ouverture des paramétrages Parcoursup ce mercredi 12 novembre avec des évolutions concernant les Lettres de motivation.
4. Note Flash du Sies sur les taux de réussite en BUT: Des résultats en dem-teinte pour les Baccalauréats Technologiques



L'équipe RenaSup se renforce.

Pour mieux répondre aux défis que devra relever le réseau dans les temps à venir, à compter du 1er novembre, Sylvie Da Costa rejoint RenaSup, à temps partiel, au poste de Déléguée générale adjointe.

Parmi ses missions, une relation de proximité avec les territoires. Elle a été accueillie ces mardi 4 et mercredi 5 par les présidents des territoires RenaSup réunis en séminaire.

Sylvie Da Costa est titulaire d'un DEA en sociologie de l'éducation obtenu à Sorbonne Paris Cité (anciennement Paris V Descartes).

En 2022, elle complète son parcours par un Diplôme d'Université à la Sorbonne, consacré à la laïcité et à la gestion du fait religieux.

Elle obtient également, en 2024, une certification du CNAM portant sur l'accompagnement aux transitions professionnelles.

Pendant quinze années, elle a exercé la fonction de chargée d'étude à Sciences Po, au sein de l'Observatoire Sociologique du Changement, sous la direction d'Agnès van Zanten. Dans ce cadre, elle s'est consacrée à trois grands champs de recherche: les politiques

éducatives, les inégalités sociales et scolaires, et les mécanismes d'orientation des élèves. Parallèlement, elle a mené une mission d'instruction et de suivi de projets pour le programme « Aidons tous les collégiens à réussir » de la Fondation de France, en faveur de la réussite éducative.

En 2016, Sylvie Da Costa rejoint l'enseignement catholique, avec pour première l'observation et l'analyse de la mixité sociale et scolaire au sein du réseau. Trois ans Elle prend également part au Laboratoire des initiatives, un dispositif novateur initié par Pascal Balmand et Yves Mariani, destiné à encourager les expérimentations éducatives et à promouvoir des pratiques innovantes.

Depuis 2021, elle poursuit son engagement au pôle éducation, au sein du service « Accueil de tous », en tant que chargée de mission. Dans cette fonction, elle accompagne les diocèses et tutelles congréganistes, intervient à l'École des cadres missionnés (ECM), et conduit une analyse approfondie des indices de position sociale (IPS) pour l'enseignement catholique. Elle assure également une veille continue sur les thématiques de mixité et d'équité scolaires.

RenaSup, n'est pas une inconnue pour elle puisqu'elle a échangé et travaillé de longue date avec Jean-Marc Petit et Yves Ruellan, autour des enjeux de formation, d'orientation et de transformation de l'enseignement supérieur. Elle a d'ailleurs contribué à plusieurs journées nationales organisées par RenaSup et le Secrétariat général.



Propositions d'une séance en ligne sur le fonctionnement de Parcoursup et ses nouveautés 2026 à destination des équipes pédagogiques de nos lycées animée par Jérôme Teillard (IGESR Chef du projet Parcoursup) et l'équipe RenaSup le Mercredi 19 novembre à 17h00

Elle pourra être ouverte à l'ensemble de la communauté éducative.

L'idéal étant de le faire dans le cadre d'un rassemblement depuis l'établissement pour éviter les surcharges liées à un trop grand nombre de connexions simultanées.

Si vous étiez intéressé(e) pour votre établissement merci [de vous inscrire ici](#)

Vous recevrez le lien de connexion, quelques jours avant la session.

Nouveautés pour le paramétrage des formations par les établissements d'accueil

La phase de paramétrage pour les établissements d'accueil **commence ce mercredi 12 novembre 2025** et les candidats pourront consulter les fiches formations à partir du 17 décembre pour une phase de formulation des vœux entre le 19 janvier et le 26 mars.

Il est rappelé que **la convention spécifique passée par RenaSup avec le Ministère prévoit la possibilité, pour nos établissements de convoquer les étudiants à des entretiens de sélection pendant la phase des classements sous réserve de l'avoir paramétré au départ.**

Cette même convention propre à nos établissements prévoit les quotas se définissent sur la base de la part des Boursiers ou des Bac Pros parmi les candidats confirmés et ne concerne que les candidats classés et non à partir d'un objectif exogène fixé par le Recteur.

Concernant la **lettre de motivation**, elle reste au choix de l'établissement qui pourra la demander ou non étant entendu que des **évolutions sont apportées cette année, pour l'ensemble des établissements présents sur Parcoursup**

Il ne sera pas possible pour une formation de demander la lettre de motivation lorsqu'elle n'a prévu dans sa grille d'analyse des candidatures aucun pourcentage se rapportant à la motivation ;

Pour toute formation qui aura demandé une lettre de motivation, il lui sera demandé d'explicitier son usage ; cette explication sera affichée aux candidats sur la fiche formation 2026 de manière à les aider à comprendre l'usage qui est fait de ce document (certaines formations en font un élément essentiel de leur analyse, d'autres l'utilisent de manière plus accessoire, par exemple pour départager les ex aequo). »

Point d'Actualité: Parution de la note Flash du Sies sur les taux de réussite en BUT selon le Baccalauréat d'origine:

Cette note montre que, si les Bac Technos représentent désormais 41% des inscrits en But (1,3% de Bac Pros), ils ne sont que 59% à passer en 2ème année et surtout que 45% à obtenir leur diplôme après 3 ans. Des chiffres à connaître quand un jeune veut arbitrer entre un BUT et un BTS.

RenaSup va d'ailleurs lancer une étude sur les résultats de nos propres BTS, notamment là où ont été lancées des cordées de la réussite RenaSup/Fondation Saint Matthieu.

[Accéder à la Note Flash](#)

Parcours et réussite en IUT : Les résultats de la session 2024

Le taux de réussite au BUT en trois ans, pour les néo-bacheliers inscrits en 2021, est de 55 %. Le taux de réussite est plus élevé pour les bacheliers généraux (62 %) et pour les titulaires d'une mention Bien ou Très bien (respectivement 64 % et 66 %). Les femmes (39 % des étudiants) et les étudiants dont l'origine sociale est très favorisée (32 % des étudiants) sont aussi relativement plus nombreux à obtenir leur BUT en trois ans (respectivement 60 % et 58 %). Enfin, les taux de passage, que ce soit en 2^{ème} année pour les bacheliers 2023 ou en 3^{ème} année pour les bacheliers 2022, sont en hausse.

Depuis la rentrée 2021, les étudiants en institut universitaire de technologie (IUT) visent un bachelier universitaire de technologie (BUT), nouveau diplôme après trois années d'études succédant au diplôme universitaire de technologie (DUT) préparé en deux ans. Le DUT devient à partir de la promotion entrée en 2021 un diplôme intermédiaire dans leur cursus en IUT.

Près des trois quarts des néo-bacheliers inscrits en BUT passent en seconde année

Les néo-bacheliers inscrits en première année de préparation d'un BUT en 2021 sont principalement issus de la voie générale (57,7 %), puis de la voie technologique (41,0 %) et professionnelle (1,3 %).

Dans l'ensemble, 71,8 % sont passés en deuxième année en un an. Ce pourcentage varie fortement selon la filière du baccalauréat : il s'élève à 81,2 % pour les bacheliers généraux, à 59,1 % pour les bacheliers technologiques et à 53,8 % pour les bacheliers professionnels. Il varie également selon la mention obtenue au baccalauréat : l'écart est de 18,1 points entre les mentions « Passable » (1^{er} groupe) et « Assez bien » et de 29,6 points entre les mentions « Passable » (1^{er} groupe) et « Bien ».

Réussite au BUT en trois ans selon la filière et la mention de baccalauréat des bacheliers 2021 inscrits en première année à la rentrée 2021 (en %)

Série de baccalauréat	Part des inscrits	Taux de passage en 2ème année	Taux de passage en 3ème année	Taux de réussite en 3 ans
Ensemble bac général	57,7	81,2	64,7	62,4
STMG (1)	20,8	62,8	50,2	46,9
Autres bac techno.	20,2	55,3	45,4	42,9
Ensemble bac technologique	41,0	59,1	47,9	44,9
Ensemble bac professionnel	1,3	53,8	40,8	37,7
Mention obtenue				
Très bien	4,4	86,0	68,0	66,4
Bien	28,1	83,0	66,1	64,2
Assez bien	47,3	71,5	57,6	54,9
Passable 1 ^{er} groupe	17,9	53,3	42,9	39,6
Passable 2 nd groupe (2)	0,6	33,9	24,1	18,6
Inconnue	1,7	67,6	52,7	49,7
Ensemble	100	71,8	57,5	54,9

(1) Sciences et technologies du management et de la gestion

(2) Le 2nd groupe d'épreuves concerne le rattrapage d'élèves n'ayant pas obtenu la moyenne après le premier groupe d'épreuves.

Source : MESRE-SIES, système d'information SISE



Le calendrier de réunions des
différents groupes RenaSup :
Régions, CPGE,...

RenaSup

277, rue Saint-Jacques
75005 Paris
01.53.73.73.66



RenaSup - 277 Rue Saint-Jacques, 75005 PARIS

Nous contacter : +33 (0)1 53 73 73 66 - [Email](#)

[Visitez notre site](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)